



OFFICE  
DES  
SPORTS  
LYON

# **COMPTE-RENDU** **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

LUNDI 26 MAI 2014 – 18h30

Mairie du 3ème arrondissement – Salle Eugène Brouillard

## **Ordre du jour :**

- Approbation du rapport moral
- Approbation du rapport financier
- Affectation du résultat
- Présentation des nouveaux élus, membres de droit du Comité Directeur
- Questions diverses

➤ 152 membres sont présents ou représentés. Le quorum est donc atteint.

# **RAPPORT D'ACTIVITE**

## **La vie de l'OSL**

Au cours de l'année 2013, l'Office des Sports a organisé 4 réunions de bureau, 4 réunions du Comité Directeur suivies par la Commission Politique sportive.

L'Office des Sports de Lyon a également été invité à participer à différentes réunions à l'Hôtel de Ville ou à la Direction des Sports pour évoquer les subventions ou l'organisation des plannings des équipements sportifs de la Ville.

En janvier 2013, tous les clubs adhérents à l'OSL ont été invités à la soirée des Lions du Sport au Transbordeur et ont pu participer à l'élection du sportif de l'année.

Le 24 Juin 2013, les clubs adhérents ont été également invités à participer à la soirée de lancement du Guide des Sports de Lyon au grand hôtel Mercure Château Perrache. Cette soirée permet de réunir les Présidents ou représentants des clubs adhérents à l'OSL, les élus d'arrondissements et l'Adjoint aux Sports de la Ville de Lyon.

Ce guide, publication de l'OSL, tirée à 25 000 exemplaires est sorti chaque année depuis 2002. 300 personnes se sont réunies à cette occasion pour assister, aux discours de M. Marc FEUILLET et M. Thierry BRAILLARD, qui a choisi cette occasion pour annoncer qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat d'adjoint aux sports. Nous avons pu diffuser à cette occasion les films vidéos élaborés à l'occasion de l'échange Lyon-Francfort 2011 et 2012 et assister à une démonstration de danse Hip Hop.

Le CNOSF par l'intermédiaire de l'OFFAJ a proposé à l'OSL le pilotage d'un nouvel échange de jeunes au niveau de la ville de Sotchi (ville organisatrice des JO d'hiver 2014). Néanmoins des problèmes administratifs n'ont pas permis la concrétisation de ce projet.

L'OSL a poursuivi la mise à disposition, à ses clubs adhérents, de places pour les matchs de l'OL, du LOU Rugby, de l'ASUL Volley, du Lyon Basket Féminin et du Lyon Hockey Club.

## **La commission Politique Sportive**

Cette commission qui regroupe une quinzaine de membres, a travaillé à la suite de chaque comité directeur en présence, chaque fois, d'une dizaine de participants. L'objectif de ce groupe de travail est de répondre au développement des nouvelles pratiques sportives et d'élaborer des propositions de politique sportive, pour la période 2014-2020.

Nous avons abordé en 2013 le rôle des officina, le sport de compétition et réfléchi à de nouvelles propositions de gestion des équipements sportifs.

Les travaux de cette commission donneront lieu à un document qui sera remis en 2014 aux élus qui débiteront leur nouveau mandat municipal. Nous souhaitons que ce document, fruit de notre expertise, soit une base de travail pour les élus et la direction des sports.

## **L'échange Lyon – Francfort 2013**

Après avoir remporté le troisième Prix du concours de la Fondation Robert Bosch : « On y va – auf geht's ! », l'Office des Sports de Lyon a été invité à la réception donnée par le Président Fédéral d'Allemagne, Joachim Gauck, le 22 janvier 2013 à Berlin à l'occasion du 50ème anniversaire de la signature du Traité de l'Elysée.

Cette année, du 05 juillet au 11 juillet 2013, l'échange a rassemblé près de 500 jeunes.

Lors de la réception officielle dans la Kaisersaal de l'Hôtel de Ville de Francfort, Marie-Françoise Roset, 1ère Adjointe au Maire du 4ème arrondissement de Lyon, et Markus Frank, adjoint au maire chargé des affaires économiques, du sport et de la sécurité de la ville de Francfort, ont tous deux salué dans leurs allocutions l'importance de cet échange interculturel et sportif qui permet de construire depuis 5 ans « une connaissance et une estime mutuelle », et de « renforcer l'amitié franco-allemande » à travers le « partage de valeurs ».

Au mois d'Aout 2013, les Offices des Sports des deux villes ont signé la toute première convention qui les liera désormais et qui encadre maintenant leur relation.

A l'occasion de la grande Fête des Musées, l'Office des Sports de Lyon, représenté par sa Vice-présidente Corinne Dagand-Segaud, le Sportkreis, représenté par Roland Frischkorn, son Président, et la Sportjugend, représentée par Peter Benesch, son Président, ont officiellement et solennellement formalisé le cadre de leurs engagements respectifs par la signature de cette convention pour une « ... collaboration sportive... ».

Ainsi, les 3 organismes s'engagent à développer les relations sportives entre Lyon et Francfort, conformément aux accords de jumelage déjà signés le 15 octobre 1960 à Francfort.

Cette convention a pour objet de contribuer à pérenniser la relation de confiance qui existe entre les deux villes grâce à la mise en place d'actions de réciprocité dans le domaine sportif.

Echanges annuels en alternance entre clubs sportifs de Lyon et Francfort, cet accord en 9 articles, qui a pris effet dès sa signature, ne s'oppose pas à d'autres formes de coopération dans le milieu sportif et, pour favoriser l'apprentissage linguistique, privilégie le français et l'allemand pendant l'ensemble des échanges.

### **Les regroupements de clubs**

L'OSL a poursuivi son aide au rapprochement des clubs de l'agglomération, avec en 2013 un travail spécifique sur le handball.

Il est important de noter que L'OSL n'est pas là pour renier l'histoire des clubs, mais a un rôle d'accompagnement que nous estimons essentiel pour la progression des clubs à long terme.

### **Les Partenariats**

Nous avons poursuivi en 2013, notre partenariat avec le groupe ACCOR et la société MINGAT. Les conditions faites aux clubs et à leurs adhérents figurent en lien sur le site internet de l'OSL.

Nous avons souhaité associer notre image à quelques événements sportifs. L'OSL a ainsi été partenaire d'une rencontre de volley-ball professionnel lors du match ASUL-St Nazaire.

L'OSL s'est également positionné comme partenaire d'une étape du mondial Ping Tour, organisé par le comité du Rhône de Tennis de table, au parc Gerland en Mai 2013. A cette occasion nous avons pu aider à l'organisation d'un événement populaire du sport pour tous, avec un succès certain (près de 6000 participants sur la journée)

### **La communication**

L'OSL, malgré une communication interne efficace et des actions d'envergure comme l'échange Lyon-Francfort n'est pas assez connu en externe auprès du grand public.

En 2013, nous avons souhaité prospecter pour le développement d'une solution, complémentaire au guide des sports, permettant la géolocalisation de l'offre sportive sur Lyon. Cela permettra à l'OSL de gagner en visibilité externe et mieux valoriser nos actions pour, à moyen terme, attirer de nouveaux partenaires et de nouveaux services ou avantages pour les clubs adhérents.

Pour conclure, le bureau de l'OSL, remercie tous les dirigeants des clubs qui lui font confiance et qui participent à nos manifestations.

Pour le bureau,  
*Le secrétaire général, Florent TOSELLO*

- **Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.**

### **Rapport financier**

L'année 2013 s'achève sur un résultat positif de 4312 euros.

Ce résultat net est en baisse par rapport à 2012 où il s'élevait à 20421 euros.

Il intègre la rémunération de deux stagiaires que nous avons employés de mai à juillet 2013 pour travailler sur le guide des sports de l'an dernier et sur notre site internet. Le montant de cette dépense s'élève à 3488 euros.

Nous avons également provisionné sur 2013, 9 100 euros pour faire face à l'arrêt d'exploitation du Far Play en janvier 2014. Les charges liées à cet arrêt reposeront donc essentiellement sur 2013 et non sur 2014.

En revanche, il est évident que nous devons très rapidement mettre en place une nouvelle forme d'exploitation des anciens locaux du Fair-Play qui vont nous revenir, qui devra nous permettre de payer les fluides, l'entretien de ces salles et d'y faire les investissements nécessaires pour les rendre plus attractives.

Le loyer que nous avons payé à la Ville, soit environ 17 000 euros par an, sera supprimé dès 2014, dans le cadre d'une nouvelle convention avec la Ville.

En effet, la gestion des locaux par l'OSL sera associative, ce qui permettra à la Ville d'accorder à l'OSL la gratuité du loyer ; ce qui ne pouvait être le cas avant car la gestion du Fair-Play était d'ordre commercial.

L'année 2014 s'annonce un peu plus difficile car nous avons engagé des dépenses de communication et parce que l'exploitation de nos nouveaux locaux ne prendra réellement effet qu'en septembre 2014.

Globalement, la situation de l'OSL reste saine.

Pour le bureau,  
Le trésorier, Pierre Vola

- **Le rapport financier est adopté à l'unanimité.**

**« L'Assemblée Générale de l'Office des Sports de Lyon décide d'affecter le résultat financier de l'année 2013 au report à nouveau »**

# Détail du compte de fonctionnement

Etat exprimé en euros		01/01/2013 31/12/2013	12 mois	01/01/2012 31/12/2012	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits de fonctionnement</b>		<b>189 734,84</b>	<b>100,00</b>	<b>168 128,36</b>	<b>100,00</b>	<b>21 606,48</b>	<b>12,85</b>
<b>Prestations de services</b>		<b>76 618,12</b>	<b>40,38</b>	<b>77 136,60</b>	<b>45,88</b>	<b>(518,48)</b>	<b>-0,67</b>
706000	LOC.MATERIEL SALLES	10 650,28	5,61	12 809,08	7,62	(2 158,80)	-16,85
708000	COTISATIONS	17 809,00	9,39	18 655,00	11,10	(846,00)	-4,53
708200	LOCATION+CHARGES RESTAURANT	40 566,00	21,38	34 744,81	20,67	5 821,19	16,75
708210	REFACTURATION FLUIDES	1 185,85	0,63	1 183,80	0,70	2,05	0,17
708500	SPONSORING PARTENARIAT	5 686,05	3,00	8 539,00	5,08	(2 852,95)	-33,41
708800	PHOTOCOPIES	720,94	0,38	1 204,91	0,72	(483,97)	-40,17
<b>Subventions d'exploitation</b>		<b>86 000,00</b>	<b>45,33</b>	<b>83 333,00</b>	<b>49,57</b>	<b>2 667,00</b>	<b>3,20</b>
740010	SUBVENTION VILLE DE LYON	80 000,00	42,16	76 000,00	45,20	4 000,00	5,26
740020	SUBVENTION REGION	6 000,00	3,16	7 333,00	4,36	(1 333,00)	-18,18
<b>Reprises sur provisions et amortissements, transferts d</b>		<b>27 116,72</b>	<b>14,29</b>	<b>7 658,76</b>	<b>4,56</b>	<b>19 457,96</b>	<b>254,06</b>
791000	TRANSFERT DE CHARGES	9 419,32	4,96	4 181,09	2,49	5 238,23	125,28
791100	TRANSFERT CHARGES DIVERSES	17 697,40	9,33	3 477,67	2,07	14 219,73	408,89
<b>Total des charges de fonctionnement</b>		<b>186 596,98</b>	<b>98,35</b>	<b>147 377,08</b>	<b>87,66</b>	<b>39 219,90</b>	<b>26,61</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>		<b>76 830,47</b>	<b>40,49</b>	<b>58 719,32</b>	<b>34,93</b>	<b>18 111,15</b>	<b>30,84</b>
604000	FRAIS ANIMATIONS	19 471,01	10,26	6 238,45	3,71	13 232,56	212,11
606100	GAZ	12 088,86	6,37	10 450,13	6,22	1 638,73	15,68
606110	EDF-EAU	9 150,41	4,82	6 729,98	4,00	2 420,43	35,96
606300	MATERIEL ET OUTILLAGE	239,85	0,13	791,29	0,47	(551,44)	-69,69
606400	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	993,94	0,52	1 053,05	0,63	(59,11)	-5,61
613200	REDEVANCES VILLE DE LYON	16 916,30	8,92	16 691,54	9,93	224,76	1,35
613500	LOCATIONS	6 197,52	3,27	6 197,52	3,69		
615200	ENTRETIEN IMMOBILIER	884,21	0,47	723,58	0,43	160,63	22,20
615600	MAINTENANCE	362,94	0,19	362,97	0,22	(0,03)	-0,01
616000	ASSURANCE	984,53	0,52	1 126,59	0,67	(142,06)	-12,61
618100	DOCUMENTATION	15,22	0,01	181,75	0,11	(166,53)	-91,63
622600	HONORAIRES	3 456,20	1,82	3 908,08	2,32	(451,88)	-11,56
622610	HONORAIRES DIVERS	900,00	0,47			900,00	
623130	SITE INTERNET	364,99	0,19			364,99	
623500	CADEAUX DIVERS	88,20	0,05			88,20	
623600	CATALOGUES ET EMPRIMES	358,80	0,19			358,80	
625100	FRAIS VOYAGES ET DEPLACEMENTS	290,70	0,15	11,60	0,01	279,10	N/S
625700	MISSIONS RECEPTIONS	1 468,54	0,77	1 160,76	0,69	307,78	26,52
626100	FRAIS POSTAUX	883,70	0,47	693,68	0,41	190,02	27,39
626200	TELEPHONE	1 621,69	0,85	2 198,01	1,31	(576,32)	-26,22
627500	SERVICES BANCAIRES	92,86	0,05	200,34	0,12	(107,48)	-53,65
<b>Impôts, taxes, versements assimilés</b>		<b>787,01</b>	<b>0,41</b>	<b>1 969,26</b>	<b>1,17</b>	<b>(1 182,25)</b>	<b>-60,04</b>
633300	FORMATION CONTINUE	787,01	0,41	1 969,26	1,17	(1 182,25)	-60,04
<b>Rémunération du personnel</b>		<b>73 396,74</b>	<b>38,68</b>	<b>61 469,72</b>	<b>36,56</b>	<b>11 927,02</b>	<b>19,40</b>
641100	SALAIRES	59 532,23	31,38	58 225,83	34,63	1 306,40	2,24
641200	CONGES PAYES	1 923,00	1,01	120,00	0,07	1 803,00	N/S
641400	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	7 338,07	3,87	3 123,89	1,86	4 214,18	134,90
641401	INDEMNITES STAGIAIRES	3 488,40	1,84			3 488,40	
641410	I.J.S.	1 115,04	0,59			1 115,04	
<b>Charges sociales</b>		<b>24 341,01</b>	<b>12,83</b>	<b>24 047,88</b>	<b>14,30</b>	<b>293,13</b>	<b>1,22</b>
645100	COTISATIONS URSSAF	12 806,03	6,75	12 962,64	7,71	(156,61)	-1,21
645350	COTISATIONS RETRAITE	5 500,82	2,90	5 555,83	3,30	(55,01)	-0,99
645400	COTISATIONS ASSEDIC	2 559,94	1,35	2 503,70	1,49	56,24	2,25
645500	CHARGES SOCIALES S/C.P.	641,00	0,34	(4,00)		645,00	N/S
647100	TICKETS RESTAURANTS	2 222,40	1,17	2 221,40	1,32	1,00	0,05
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	174,62	0,09	164,57	0,10	10,05	6,11
648000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	436,20	0,23	643,74	0,38	(207,54)	-32,24
<b>Dotation aux amortissements</b>		<b>2 141,75</b>	<b>1,13</b>	<b>1 170,90</b>	<b>0,70</b>	<b>970,85</b>	<b>82,91</b>
681120	DOT. AMORT. IMMO. CORP.	1 612,42	0,85	641,57	0,38	970,85	151,32
681121	DOT.AMORT.TUP OSLR	529,33	0,28	529,33	0,31		
<b>Dotation aux provisions</b>		<b>9 100,00</b>	<b>4,80</b>			<b>9 100,00</b>	
681500	DOT. PROV. EXPLOITATIONS	9 100,00	4,80			9 100,00	
<b>RESULTAT COURANT NON FINANCIER</b>		<b>3 137,86</b>	<b>1,65</b>	<b>20 751,28</b>	<b>12,34</b>	<b>(17 613,42)</b>	<b>-84,88</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>944,72</b>	<b>0,50</b>	<b>1 349,68</b>	<b>0,80</b>	<b>(404,96)</b>	<b>-30,00</b>
<b>Intérêts et produits financiers</b>		<b>944,72</b>	<b>0,50</b>	<b>1 349,68</b>	<b>0,80</b>	<b>(404,96)</b>	<b>-30,00</b>
763000	REVENUS DES AUTRES CREANCES	944,72	0,50	1 349,68	0,80	(404,96)	-30,00
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>4 082,58</b>	<b>2,15</b>	<b>22 100,96</b>	<b>13,15</b>	<b>(18 018,38)</b>	<b>-81,53</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		<b>230,62</b>	<b>0,12</b>	<b>299,06</b>	<b>0,18</b>	<b>(68,44)</b>	<b>-22,89</b>
771000	PDS EXCEPT OPERAT GESTION	230,62	0,12	299,06	0,18	(68,44)	-22,89
<b>Charges exceptionnelles</b>		<b>1,27</b>		<b>1 978,90</b>	<b>1,18</b>	<b>(1 977,63)</b>	<b>-99,94</b>
671000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1,27		1 978,90	1,18	(1 977,63)	-99,94
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>229,35</b>	<b>0,12</b>	<b>(1 679,84)</b>	<b>-1,00</b>	<b>1 909,19</b>	<b>113,65</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>190 910,18</b>	<b>100,62</b>	<b>169 777,10</b>	<b>100,98</b>	<b>21 133,08</b>	<b>12,45</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>186 598,25</b>	<b>98,35</b>	<b>149 355,98</b>	<b>88,83</b>	<b>37 242,27</b>	<b>24,94</b>
<b>Résultat</b>		<b>4 311,93</b>	<b>2,27</b>	<b>20 421,12</b>	<b>12,15</b>	<b>(16 109,19)</b>	<b>-78,88</b>
<b>Contribution en nature - Produits</b>							
<b>Contribution en nature - Charges</b>							